



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 1^{ER} JUIN 2021

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt-et-un, le premier juin, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Mr Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : BOULLIER Magali- FESSY Véronique, GASDON Maxime, GOUJON Mickaël, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, LARRAY Patrick, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc - Mickaël AUPERT - Sylvie DENIS- RIVIERE Mickaël-

Absente : SEIGNERET Ludivine.

Secrétaire de séance : Mickaël GOUJON.

A L' ORDRE DU JOUR :

- Approbation du précédent compte-rendu du Conseil Municipal.
- Intervention des conseillers départementaux Clotilde ROBIN et Jérémie LACROIX.
- Délibération relative à l'organisation du temps scolaire à la rentrée scolaire 2021.
- Tirage au sort des jurés d'assises.
- Demande de subvention de l'association « Petits Sabots et Grandes Oreilles ».
- Point sur les travaux de la station d'épuration.
- Point sur les travaux de réfection sur terrain de foot.
- Point sur les bâtiments.
- Point sur la voirie.
- Compte(s)-rendu(s) de réunion(s) de commission COPLER.
- Questions diverses.

- **Approbation du précédent compte-rendu du Conseil Municipal.**

Le compte-rendu de la réunion du 20 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

- **Intervention des conseillers départementaux Clotilde ROBIN et Jérémie LACROIX.**

Charles BRUN présente la commune à Clotilde ROBIN et Jérémie LACROIX.

Pradines compte officiellement 828 habitants, une école accueillant 116 élèves répartis entre 5 classes, 15 associations, une usine (ROMER) spécialisée dans l'injection plastique, plusieurs artisans dont un ferronnier d'art s'étant installé l'année dernière, un cabinet d'infirmières, deux commerces et deux gîtes.

S'agissant des projets d'investissements, l'aménagement du bourg continue avec la création de trottoirs, et pour l'avenir une place devrait voir le jour derrière la salle des fêtes à proximité du City-Stade. Pour ce dernier projet, nous allons bénéficier de l'aide de la COPLER pour la conception du projet.

La commune apporte également une aide à l'association du Foot pour la réfection du terrain de foot en stabilisé : le coût des travaux s'élève à 88 044,60 € HT auquel il faut ajouter 9 675,00 € HT de maîtrise d'œuvre soit 97 719,60 € HT. Des subventions ont été obtenues à hauteur de 17 600 € par l'Etat (DETR), 40 000 € par la Région, 23 300 € par le Département.

D'autres projets ont été réalisés :

- Le projet de préau du Comité des Fêtes vient de s'achever et une subvention du Département pour un montant de 7 000 € est octroyée.
- La création du site Internet (adresse du site : <https://pradines-loire.fr>) a été faite par l'adjoint Jean-Marc HETSCH. Le site dispose désormais de nombreuses informations réparties sur plusieurs pages. Une présentation en a été faite à l'ensemble du Conseil Municipal.

Les investissements à venir sont les suivants :

- Création d'une Maison des Assistantes Maternelles (M.A.M.)
- Mise aux normes de la station d'épuration : celle-ci est dimensionnée pour supporter une capacité de 400 Equivalent Habitant (EH) théoriquement, dans la pratique elle s'élève à 600 EH. L'étude pour la réalisation du diagnostic Assainissement est bientôt achevée. La maîtrise d'œuvre sera réalisée par le bureau d'études Réalités. La mise aux normes passerait par un système de filtre planté de roseaux.
- Un projet d'aménagement global du cimetière (reprise des tombes abandonnées et aménagement des allées).

Le département sera sollicité pour nous aider pour l'ensemble de ces projets.

Le Maire réitère sa demande pour que :

- Les enfants de l'école bénéficient de créneaux sur une ligne d'eau à la piscine de Roanne
- De plus, sur la D45, à la sortie de Pradines, cette portion de route est très difficile à pratiquer pour les camions et les bus.
- Sur la RD27 en direction de Régny, il serait souhaitable de limiter la vitesse dans le virage au lieu-dit Bozon.

Les conseillers départementaux prennent en note ces doléances.

Clotilde ROBIN présente à son tour le Département : 760 000 habitants vivent dans la Loire. 3 000 agents travaillent au service du Département. Il assure le fonctionnement de 50 collèges soit 37 000 collégiens. Environ 110 métiers sont exercés dans les différents services du Département, reflétant la pluralité de compétences. La plus importante d'entre elles est l'action sociale. S'agissant du canton de Charlieu au découpage singulier, il regroupe 30 000 habitants et 3 collèges accueillant 1 500 collégiens. La Commune de Belmont-de-la Loire a reçu le label « Village Sport Nature ». Deux sites touristiques peuvent être visités : l'Abbaye de Charlieu et le Couvent des Cordeliers représentant 16 000 visiteurs par an, constituant un véritable attrait touristique.

Une piste cyclable « la Véloire » a été créée.

Le canton de Charlieu présente ainsi un réel dynamisme.

Jérémy LACROIX ajoute que des subventions sont octroyées pour les investissements relatifs à la voirie, pour des projets éligibles à la Solidarité (exemple : préau, jeux pour enfants), et à l'enveloppe territorialisée pour des projets plus importants. De plus, le Département consacre également une part importante de ses aides financières à l'accompagnement de la famille. Enfin, il apporte une aide directe aux associations (exemple : « Petits sabots et grandes oreilles », « Sou des Ecoles » pour des sorties et des voyages scolaires).

Clotilde ROBIN et Jérémy LACROIX terminent leur intervention en informant que la Maison Départementale de l'Habitat et du Logement (M.D.H.L.) permet à toute personne de bénéficier des conseils gratuits d'un architecte-conseil. Par ailleurs, la plateforme de la rénovation énergétique conventionnée avec l'ADEME est un outil concret qui propose à tous les propriétaires un accompagnement complet, souple et sécurisé dans la rénovation énergétique. Le Président du Département Bernard Bonne en a fait une de ses priorités. Enfin, il est possible de consulter un juriste auprès de l'A.D.I.L (Agence d'Information sur le Logement) de façon anonyme et gratuite: il informe les personnes de la réglementation applicable face à des problèmes précis. Et l'association SOLIHA accompagne les plus mal logés à trouver un logement.

- **Délibération relative à l'organisation du temps scolaire à la rentrée scolaire 2021.**

Monsieur le Maire informe que l'Inspecteur d'Académie nous a adressé, le 08 avril 2021, un courrier relatif à l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2021.

En effet, il est demandé à la commune de prendre une décision, après avis du Conseil d'Ecole, sur le renouvellement de dérogation permettant ainsi une poursuite de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours.

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Ecole extraordinaire du 18 mai 2021 mentionne que ses membres sont favorables, à l'unanimité, à une poursuite de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours.

Monsieur le Maire propose de reconduire cette organisation de la semaine scolaire sur 4 jours pour les trois prochaines années.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la reconduction de la dérogation à l'organisation du temps scolaire sur 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2021 et pour les 3 prochaines années scolaires.

- **Tirage au sort des jurés d'assises.**

Le Maire informe que la Communauté de Communes de Charlieu-Belmont a procédé au tirage au sort des communes devant désigner des jurés d'assises. Pradines a été tiré au sort. Dès lors, le tirage au sort à partir de la liste électorale doit permettre de désigner 3 noms.

Les noms tirés au sort sont les suivants :

1. Frédéric GIRAUD
2. Elisabeth MICHAUD
3. Solène VERNUS

- **Demande de subvention de l'association « Petits Sabots et Grandes Oreilles ».**

Le Maire informe que l'association « Petits Sabots et Grandes Oreilles » mène différentes actions pour aider les personnes handicapées ainsi que les personnes âgées dépendantes.

Pour ces dernières, les membres de l'Association rendaient des visites dans les maisons de retraite avec un animal pour partager des moments de détente et leur apporter un peu de réconfort. Mais la réglementation a évolué et désormais, le propriétaire doit disposer d'un agrément pour son animal moyennant une formation dont le coût est de 300 €.

Sachant que plusieurs animaux sont régulièrement emmenés en maison de retraite, le coût s'élèverait à 600 € pour l'association pour former 2 personnes et leur faire obtenir le certificat.

L'association enregistre un déficit de 850 € pour 2020. Elle sollicite une subvention pour l'aider à financer ces deux formations.

Danielle LACOUR et Jean-Marc HETSCH ont assisté à l'Assemblée Générale de l'association et informent le Conseil de ce que s'y est dit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décider de verser une subvention de 600 € sur l'exercice 2021.

- **Point sur les travaux de la station d'épuration.**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion sur le compte-rendu de l'étude réalisée par le bureau REALITÉS est fixée au **10 juin 2021 à 9 h en mairie de Pradines**. Il convie tous les conseillers souhaitant s'informer.

Hubert MONDIERE ajoute que le géomètre « ADAGE » va prochainement débiter les relevés topographiques sur la station.

- **Point sur les travaux de réfection sur terrain de foot.**

Le Maire informe que nous avons reçu un mail du conducteur des travaux aujourd'hui : il a annoncé le report du début des travaux au lundi 06 ou au mardi 07 juin à cause de la mauvaise météo annoncée en fin de semaine.

Les réunions de chantier auront lieu tous les vendredis après-midis.

- **Point sur les bâtiments.**

- **Appartement dans bâtiment ex-Mairie** : Véronique FESSY, Adjointe aux Bâtiments, informe que la cuisine est installée mais la crédence n'est toujours pas arrivée à Brico Dépôt. La commande de la crédence a été inscrite sur une liste prioritaire du magasin.
- **WC des boules** : Véronique FESSY montre les photos montrant une belle réalisation s'intégrant parfaitement bien à l'environnement. Des travaux de plomberie non prévus initialement ont dû être réalisés.

- **Point sur la voirie.**

Hubert MONDIERE dresse un compte-rendu des actions réalisées depuis le dernier Conseil Municipal :

- Il a rencontré Mr LIGOUT (Département) pour la pose et les localisations du radar pédagogique. Les travaux de pose auront lieu entre le 07 juin et le 07 juillet 2021.

S'agissant du radar, nous avons reçu le mat et nous sommes en attente du reste des équipements.

- L'entreprise HERMANN TP a réalisé une tranchée drainante au niveau de Thierry Bérugat.
- Le panneau STOP a été posé aux Giraudières. C'est l'agent technique qui effectuera la pose de la bande blanche.
- L'agent technique a comblé des nids de poule avec de l'enrobé à chaud.

- **Compte(s)-rendu(s) de réunion(s) de commission COPLER.**

- Commission « Culture » : Véronique FESSY s'est rendue à cette commission qui devait choisir un prestataire pour la restauration des concerts d'été organisés dans le cadre des quartiers d'été. Un cahier des charges très lourd est établi et le prestataire devra s'y conformer. Un service très rapide est exigé et le prix unitaire du repas est de 8 €. Un repas très consistant est attendu. 2 fermes ont candidaté : la Ferme des herbes folles à Nandax et la Ferme des Arômes à St Rirand.
Après examen de chaque offre, la Commission a retenu « la Ferme des herbes folles » de Nandax.
Les concerts d'été devraient débuter en juillet 2021.

- **Ecole :**

Jean-Marc SCHIMITZ informe que le SIEL (SAGE) a effectué un contrôle de la qualité de l'air à l'école. Un contrôle avait été effectué en 2018. Suite à cette visite, les détecteurs défectueux ont été enlevés. La qualité de l'air sera surveillée dans les prochaines semaines et en fonction des résultats, de nouveaux détecteurs pourront être installés si c'est nécessaire.

- **Projet aménagement de la cour à l'arrière de la Mairie** : Jean-Marc SCHIMITZ n'a pas reçu de réponse de la part du lycée de CHERVÉ pour la conception du projet et la réalisation des travaux. Il précise que la démolition du mur et le déplacement du coffret électrique s'effectueront durant les vacances scolaires de la Toussaint afin de ne pas perturber la circulation.

- **Questions diverses.**

- **Défibrillateur** : le Maire a relancé le Maire de St Victor-sur-Rhins chargé de l'achat groupé du défibrillateur. C'est finalement Véronique FESSY qui suivra le dossier. Nous sommes dans l'attente de réception de devis. Le devis dont nous disposons fait apparaître un montant de 1 400 € pose incluse.
- **Terrain et maison appartenant à Mr et Mme MULLER** : Le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons expédié un courrier en recommandé avec accusé de réception à chacun des propriétaires. La lettre envoyée à Mme MULLER est revenue en Mairie car elle a refusé le pli. Certains conseillers proposent de recourir à un huissier. Le Maire conclut en disant que toutes les pistes seront exploitées.
Un artisan serait intéressé pour acheter ce bien.
- **Maison des Assistantes Maternelles (M.A.M.)** : Le Maire propose de créer une commission M.A.M.

Les deux assistantes maternelles intéressées par le projet se sont réunies en mairie ce mardi 1^{er} juin 2021 afin de monter le projet.

- **Changement des extincteurs mercredi 02/6/21 par SICLI** : Mickaël RIVIERE propose de consulter un organisme pour comparer les tarifs.
- **Contrat aidé Océane FABRES** : Le Maire informe que le renouvellement est possible pour l'année scolaire 2021-2022.
S'agissant de la nouvelle organisation périscolaire, les retours sont plutôt positifs. Les réunions, organisées avant chaque vacance scolaire, sont utiles.
En revanche, le comportement de certains enfants s'est fortement dégradé pendant le temps périscolaire.
Le Conseil Municipal propose d'envoyer un courrier aux parents des enfants concernés et éventuellement d'exclure temporairement l'enfant des services périscolaires.
- **Demande d'aide financière de Adeline DELORME pour financer son stage de recherche à Rome** :
Le Maire présente cette demande d'aide financière. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de refuser cette demande car de nombreux jeunes Pradinois poursuivent des études : il serait impossible de subventionner tout le monde.
- **Elaboration du PLUI (Coplex)** : l'enquête publique a débuté le vendredi 31 mai et doit se terminer le 02 juillet 2021. La permanence du commissaire enquêteur aura lieu le vendredi 18 juin 2021 en Mairie de Pradines de 9h à 12h00.

- **Photos aériennes** : le Maire propose de commander des photos aériennes afin de les mettre sur le site de Pradines. Le coût serait de 540 €. Le Conseil Municipal refuse cette proposition.

- **Lotissement « Les Tilleuls »** : Mickaël AUPERT signale que le bassin de rétention est entretenu par la Commune, ainsi que les fossés situés à proximité de la RD 45 « Allée des Tilleuls ». Des roseaux et des herbes ont poussé dans et autour des fossés. Il demande si l'agent technique peut réaliser les travaux de débroussaillage devant chaque maison et le long du mur de la route départementale. Il lui est répondu que de nombreux Pradinois entretiennent bénévolement les accotements et fossés proches de leurs habitations et le Conseil Municipal les remercie et encourage ce geste précieux d'amélioration du cadre de vie qui vient compléter le fauchage communal biannuel de juin et octobre. De plus, Hubert MONDIERE ajoute qu'ils ont été curés le 11 mars par l'entreprise Hermann TP. Le conseil Municipal approuve cette réponse.

- **Organisation des Elections pour les élections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021.**

- **Prochain Conseil Municipal : Lundi 12 Juillet 2021 à 20h00.**